



Hôpital avec 5 pôles cliniques, un plateau technique, des activités de Médecine-Chirurgie-Obstétrique, Urgences, Soins de Suite et de Réadaptation, Psychiatrie, Pédopsychiatrie et EHPAD, recrute au sein de la Direction des Ressources Humaines, un(e)

CHARGÉ(E) DU DIALOGUE SOCIAL ET DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Placé sous l'autorité du Responsable Ressources Humaines, le chargé du Dialogue social veille au co-pilotage des instances syndicales. Il initie et met en œuvre un Dialogue social au Centre Hospitalier de Denain. Le Chargé du Dialogue social est également le Référent Handicap de l'Établissement, il met en œuvre la politique du Centre Hospitalier de Denain en lien avec le handicap. Par ailleurs, il gère les projets en lien avec des sujets tel que la qualité de vie au travail.

VOS ACTIVITES SONT:

Le Chargé du Dialogue social participe à l'animation du dialogue social de l'établissement.

A ce titre, le professionnel rédige et met en œuvre le protocole syndical. Il co-pilote le bureau de dialogue social et coordonne les instances : CTE, CHSCT et CSE. Il organise, prépare et participe aux différentes réunions des instances consultatives dont les réunions préparatoires, puis assure la rédaction et la diffusion des comptes rendus et procès-verbaux validés.

Le professionnel réalise une veille réglementaire dans son domaine d'activité, veille à la conformité des pratiques aux procédures statutaires en matière de relations sociales et garantit le respect des obligations et des droits syndicaux dans l'établissement (suivi des heures syndicales etc.)

Au titre de la qualité de vie au travail, le professionnel pilote des projets et rédige des protocoles en lien avec les Lignes Directrices de Gestion de l'établissement. Il met en œuvre la politique de télétravail de l'établissement ainsi que la politique handicap.

Enfin, le Chargé du dialogue social et de la qualité de vie au travail édite le tableau de gardes hebdomadaire et les rectificatifs associés.

VOTRE PROFIL ET VOS CAPACITES :

Vous faites preuve de rigueur, de discrétion professionnelle, d'une capacité d'écoute.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Relations professionnelles internes et externes à l'établissement :

Liens en interne :

- Lien hiérarchique : le Directeur des ressources Humaines, le Responsable des Ressources Humaines.- Lien fonctionnel : les membres de l'équipe de Ressources Humaines, les partenaires sociaux, l'encadrement du Centre Hospitalier de Denain, le Secretariat de Direction.
- Relation avec les partenaires sociaux.

Interlocuteurs externes :

- FIPHFP, les pôles, le secrétariat de direction, ...

-> CONTACT :

M. LEFEVRE, Directeur des Ressources Humaines non médicales
03.27.24.30.12 - sdir@ch-denain.fr

Connectons-nous !

www.ch-denain.fr -  @ChDenain 